

Communiqué de presse

Prix des carburants : les grossistes, maillons essentiels de l'approvisionnement des Français, doivent bénéficier des aides à la pompe pour les gros rouleurs !

Paris, le 6 juillet 2022 – La Confédération des Grossistes de France – CGF, qui rassemble les 30 fédérations professionnelles du commerce de gros et leurs 150 000 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire, demande à bénéficier des dispositifs d'aides aux carburants destinés aux gros rouleurs. Ce soutien se justifie considérant le rôle central joué par les grossistes, qui utilisent en propre au quotidien une flotte de 60 000 véhicules pour l'approvisionnement des lieux de consommation des Français, et qui sont frappés de plein fouet par la flambée des prix à la pompe.

Acteurs essentiels de l'économie opérant dans une très grande variété de secteurs, les grossistes approvisionnent au quotidien les territoires en produits essentiels pour les Français, animent les centres-villes, et livrent les restaurants et cantines fournis en circuits courts, les pharmacies, les garages, les chantiers...

Interface « pilier » entre un amont constitué de producteurs et d'industriels et un aval de clients B2B, les entreprises du commerce de gros utilisent massivement le transport routier de marchandises et se retrouvent, à ce titre, extrêmement fragilisées par la hausse spectaculaire du prix des carburants observée depuis le début d'année. Avec un prix moyen du litre de gazole à 2,15€, c'est tout le modèle économique d'un secteur opérant avec de faibles marges et la recherche d'un effet volume, qui trouve sa rentabilité menacée.

La CGF demande:

- La prolongation au-delà du 31 juillet de l'aide publique par litre de carburant et une augmentation de son montant ;
- Dans la perspective d'un ciblage d'une aide aux « gros rouleurs » la CGF demande que les entreprises du secteur, livrant tous les jours leurs clients, soient identifiées et bénéficiaires de ce futur dispositif.

Pour Philippe Barbier, Président de la CGF: « Face à cette crise, notre marge de manœuvre est limitée. Si nous répercutons les hausses à la pompe sur nos prix de vente, nous rognons le pouvoir d'achat des ménages générant un risque de baisse d'activités. Si nous ne répercutons pas, alors nos marges plongent et à moyen terme, nous serons confrontés à une fragilisation des entreprises grossistes. »

À propos de la CGF

À travers l'union de 30 fédérations de la branche, la CGF, Confédération des grossistes de France, est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble du négoce : biens d'équipement interindustriels, biens de consommation non-alimentaires et alimentaires. La CGI représente 150 000 entreprises partout en France (dont 95% de PME), 961 000 salariés et près de 850 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le secteur recrute chaque année 90 000 personnes et mobilise 60 000 camions. Plus d'informations : www.cgf-grossistes.fr

Contact presse

Hamza Chemrakhi hamza.chemrakhi@comfluence.fr 01 40 07 34 27 François-Xavier Raak francois-xavier.raak@comfluence.fr 06 78 46 76 81